

9. What is the difference between *mon, ton, son, &c.*, and *mien, tien, sien, &c.*? Show that this distinction is, even now, not always made.
10. Decline *qui*, relative pronoun, and *qui*, interrogative pronoun.
11. Give the principal parts of the verbs *aller, dormir, voir, coudre*.
12. Compare the adverbs *beaucoup, mal, peu, bien*.
13. *Tout*, the adjective, has a peculiarity, and *tout*, the adverb, has also a peculiarity. Could you state what these are?
14. In law and commerce they say,—*je, soussigné, déclare, &c.* In what respects does this differ from the present way of expressing oneself in other matters?
15. From the following words form verbs, and from these verbs deduce the rule for the formation of verbs from substantives and adjectives: *Chemin, jardin, bêche, grand, gros, maigre*.
16. Give the French for the following adverbs of time: When, since, often, always, now, formerly, then, at last, to-day, to-morrow.
17. Give the adverbs of negation. Explain their meaning and origin.
18. Conjugate *falloir* in full.
19. State broadly the rule for the agreement of the past participle with the verb *avoir*.
20. What changes do adjectives undergo when they are turned into adverbs?
21. Translate into English—

A.

L'extrême goût que Louis XIV. avait pour les choses d'éclat fut encore bien plus flatté par l'ambassade qu'il reçut de Siam, pays où l'on avait ignoré jusqu'alors que la France existât. Il était arrivé, par une de ces singularités qui prouvent la supériorité des Européens sur les autres nations, qu'un Grec, fils d'un cabaretier de Céphalonie, nommé Phalk Constance, était devenu *barcalon*, c'est-à-dire premier ministre ou grand vizir du royaume de Siam. Cet homme, dans le dessein de s'affermir et de s'élever encore, et dans le besoin qu'il avait de secours étrangers, n'avait osé se confier ni aux Anglais ni aux Hollandais; ce sont des voisins trop dangereux dans les Indes. Les Français venaient d'établir des comptoirs sur les côtes de Coromandel, et avaient porté dans ces extrémités de l'Asie la réputation de leur roi. Constance crut Louis XIV. propre à être flatté par un hommage qui viendrait de si loin sans être attendu. La religion, dont les ressorts font jouer la politique du monde depuis Siam jusqu'à Paris servit encore à ses desseins. Il envoya, au nom du roi de Siam, son maître, un solennelle ambassade avec de grands présents à Louis XIV., pour lui faire entendre que ce roi indien, charmé de sa gloire, ne voulait faire de traité de commerce qu'avec la nation française, et qu'il n'était pas même éloigné de se faire chrétien. La grandeur du roi flattée et sa religion trompée l'engagèrent à envoyer au roi de Siam deux ambassadeurs et six jésuites; et depuis il y joignit des officiers avec huit cents soldats: mais l'éclat de cet ambassade siamoise fut le seul fruit qu'on en retira. Constance périt quatre ans après, victime de son ambition: quelque peu des Français qui restèrent auprès de lui furent massacrés, d'autres obligés de fuir; et sa veuve, après avoir été sur le point d'être reine, fut condamnée, par le successeur du roi de Siam, à servir dans la cuisine, emploi pour lequel elle était née.

B.

Prêtez-moi l'un et l'autre une oreille attentive.
 Je ne veux point ici rappeler le passé,
 Ni vous rendre raison du sang que j'ai versé.
 Ce que j'ai fait, Abner, j'ai cru le devoir faire.
 Je ne prends point pour juge un peuple téméraire:
 Quoi que son insolence ait osé publier,
 Le ciel même a pris soin de me justifier.
 Sur d'éclatants succès ma puissance établie
 A fait jusqu'aux deux mers respecter Athalie.
 Par moi Jérusalem goûte un calme profond.
 Le Jourdain ne voit plus l'Arabe vagabond,
 Ni l'altier Philistin, par d'éternels ravages,
 Comme au temps de vos rois, désoler ses rivages;

Le Syrien me traite et de reine et de sœur.
 Enfin de ma maison le perfide oppresseur,
 Qui devait jusqu'à moi pousser sa barbarie,
 Jéhu, le fier Jéhu, tremble dans Samarie.
 De toutes parts pressé par un puissant voisin,
 Que j'ai su soulever contre cet assassin,
 Il me laisse en ces lieux souveraine maîtresse.
 Je jouissais en paix du fruit de ma sagesse;
 Mais un trouble importun vient, depuis quelques jours,
 De mes prospérités interrompre le cours.
 Un songe (me devrais-je inquiéter d'un songe?)
 Entretient dans mon cœur un chagrin qui le ronge.

LIST OF PASSES.

[Extract from *New Zealand Gazette*, 30th March, 1882.]

THE following lists contain statements of the principal results of the examination held at the end of January, 1882. It must be understood that the granting of a certificate depends only in part upon the result of an examination, and that candidates who have not had the experience required by the regulations, or who do not receive the necessary marks from a School Inspector, have no claim to a certificate.

The first list contains the names of the successful candidates at the examination for Class D. The second supplies similar information with regard to Class E. The third and fourth lists give the names of candidates who will be allowed to qualify for Classes D and E respectively, by passing at the next examination in those subjects only in which they have this year been unsuccessful. The fifth is the list of candidates whose status before the examination was "provisional," and who have now passed in the additional subjects necessary for a full certificate.

Every candidate will receive a private intimation of his success or failure, and those whose names are in the third and fourth lists will be advised as to the subjects in which they will require to be examined again.

An asterisk against a name signifies that the candidate is too young to hold a full certificate.